



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DISCOURS

ALICE RUFO, MINISTRE DELEGUÉE,

AUPRÈS DE LA MINISTRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Paris, le 25 mars 2026

Discours d'ouverture du Paris Defence and Strategy Forum

École Militaire, Amphitéâtre Foch – 24 mars 2026

----- Seul le prononcé fait foi -----

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique,

Monsieur le chef d'état-major des armées,

Monsieur le préfet de police de Paris,

Monsieur le major général des armées,

Messieurs les chefs d'état-major des armées de terre, de la marine, de l'air et de l'espace,
ainsi que les chefs d'état-major des armées alliées et amies,

Monsieur le gouverneur militaire de Paris,

Mesdames et Messieurs les directeurs d'administration centrale,

Monsieur le directeur de l'enseignement militaire,

Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités,

C'est un très grand honneur pour moi d'ouvrir cette troisième édition du PDSF [*Paris Defence and Strategy Forum*].

Je ne serai pas trop longue. Je tiens d'abord à rendre hommage au major Arnaud FRION, auquel il est impossible de ne pas penser aujourd'hui, dans le contexte que nous connaissons, et en voyant parmi vous tant de visages qui sont ceux de ses amis, de ses frères d'armes, mais aussi ceux de nos blessés.

J'ai une pensée particulière pour lui et pour eux.

Je remercie l'ACADEM [Académie de défense de l'École militaire], qui a porté ce beau projet. La participation aujourd'hui témoigne de son importance et de sa réussite.

J'ai vu les tout premiers pas de ce forum, quand nous nous disions qu'il manquait à Paris **un lieu de réflexion stratégique de haut niveau, capable de s'inscrire aux côtés des grandes conférences internationales** telles que la Munich Security Conference ou le Shangri-La Dialogue.

Cette troisième édition montre que le pari est gagné. L'ACADEM a réussi à inscrire le PDSF dans le paysage stratégique mondial.

Quelques chiffres : 5 000 participants, 16 délégations étrangères, 110 auditeurs du NATO Defense College, 500 jeunes, que je remercie tout particulièrement car c'est aussi pour vous que nous organisons cet événement, et 20 à 25 000 personnes en ligne.

C'est un véritable succès, d'autant plus important dans la période que nous traversons.

Pourquoi ce forum est-il si nécessaire ?

Parce que nous peinons encore à **penser la guerre et la conflictualité en temps réel**, à nous en préserver et à y répondre efficacement.

C'est précisément dans le croisement des regards entre la société civile et le monde militaire que nous apprenons et que nous progressons.

Je le dis avec mon expérience personnelle : lorsque je suis arrivée au ministère des Armées il y a quelques années, j'ai appris, au contact de nos forces et de leurs chefs, infiniment plus que ce que je savais auparavant.

Je profite donc de cette belle assemblée pour vous remercier tous de l'accueil que vous m'avez réservé et de tout ce que vous m'avez enseigné.

Modestement, et en praticienne, **je voudrais partager avec vous cinq faits saillants de la conflictualité contemporaine que je perçois en temps réel.** Ils ne remettent d'ailleurs aucunement en cause les constats de nos documents stratégiques.

Premier fait saillant : la conflictualité n'est plus réglée par le droit international.

C'est le résultat de l'action de la Russie, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, qui a méthodiquement déconstruit l'ensemble de l'architecture et des traités de l'ordre de sécurité européen et violé la Charte des Nations unies en envahissant un pays souverain en Europe.

C'est aussi le résultat de la volonté de plusieurs puissances de contester l'ordre international établi et d'en créer un alternatif.

C'est enfin le résultat de l'enhardissement de puissances régionales, comme on le voit clairement avec l'Iran, qui a constamment violé ses obligations internationales — notamment nucléaires —, déstabilisé le Moyen-Orient et s'est mis en contravention avec le droit international de manière non régulée.

Malgré les efforts européens lors de l'accord sur le nucléaire iranien — le seul moment où une véritable régulation a été réintroduite —, **de plus en plus de puissances ignorent le droit international.**

Nous, Européens, avons peut-être fait preuve d'une forme de naïveté en croyant que le droit, sans puissance, nous protégerait : **le réveil stratégique est aujourd'hui fait.**

Nous savons que le droit sans puissance n'est qu'une feuille de papier, et que la puissance sans le droit n'est qu'une brutalité inefficace pour la sécurité et la stabilité internationales.

Nous n'avons pas à choisir entre la naïveté et le nihilisme.

Nous devons, calmement et résolument, donner force au droit. Plus nous serons nombreux à le faire, plus nous reconstruirons un ordre international régulé.

Deuxième fait saillant : l'intensification de la conflictualité.

Nous observons une **intensification des conflits sous le seuil nucléaire** — la stratégie de sanctuarisation agressive de la Russie en Ukraine en est l'exemple le plus clair.

Nous voyons également, en Asie et au Moyen-Orient, des conflits de haute intensité entre États possesseurs ou proliférants.

Pour nous, Européens, cela signifie que nous devons nous doter des moyens de gérer cette intensification : alerte avancée, protection aérienne et antimissile, capacité de frappe dans la profondeur.

Troisième fait saillant : l'élargissement du champ de la conflictualité.

Au-delà des domaines déjà bien documentés (espace, fonds marins, cyber, information), nous constatons, notamment dans le conflit récent au Moyen-Orient, une **vectorisation des flux énergétiques et informationnels** couplée à des **stratégies de déni d'accès**.

Les flux deviennent des armes, ou l'accès est bloqué.

Cela s'accélère et place clairement ces pratiques en contravention avec le droit international.

Nous, démocraties et partenaires, devons réfléchir ensemble à cet élargissement du champ de la conflictualité — c'est d'ailleurs l'un des objectifs de ce forum.

Quatrième fait saillant : l'accélération.

La vitesse d'évolution technologique, et surtout la mise en œuvre de ces technologies, s'accélèrent.

La guerre en Ukraine le montre clairement : **robotisation massive du champ de bataille, augmentation de la létalité à bas coût, massification d'attaques saturantes sur les moyens aériens et antimissiles.**

C'est un retour d'expérience précieux pour nos armées. Nous y travaillons, notamment sur les intercepteurs et la gestion des données.

Cinquième fait saillant : la défense totale et la résilience des sociétés.

La défense n'est pas seulement l'affaire des militaires ; elle est l'affaire de toute la nation.

La guerre en Ukraine nous l'a rappelé avec force : **c'est l'ensemble du peuple ukrainien qui a opposé une résistance démocratique à une puissance qui voulait le soumettre.** La résilience sociétale est devenue un élément central de la conflictualité contemporaine : le thème de cette session — « *Souveraineté, alliances et partenariats* » — est donc particulièrement pertinent.

Sur la souveraineté, un agenda ambitieux est plus que jamais nécessaire.

La souveraineté est la **garantie de ne pas subir, de ne pas être entraîné, acculé ou entravé.** Elle est l'autre nom de la liberté et de la capacité de faire nos propres choix.

Le modèle français repose sur le cœur de souveraineté que constitue la dissuasion nucléaire, sur lequel nous construisons notre programmation militaire et notre architecture conventionnelle.

Nous ne partageons pas la dissuasion — le discours de l'Île-Longue l'a rappelé avec clarté —, mais nous avons matérialisé la **dimension européenne de notre souveraineté**, affirmée de longue date par les présidents français.

La souveraineté n'exclut pas l'interdépendance ; elle garantit que celle-ci soit consentie. Elle se pense au niveau national comme au niveau européen. Défendre sa propre souveraineté, c'est aussi défendre celle des autres au sein de l'Union européenne. Nous l'avons démontré récemment auprès du Danemark et du Groenland, comme nous le faisons aux côtés de l'Ukraine, des États du Golfe ou du Liban – en rappelant toujours que le Hezbollah doit cesser de menacer Israël. Il n'y a jamais de double standard en matière de souveraineté. C'est une marque de fabrique de la politique étrangère et de défense de la France.

Sur les alliances, un bon allié est capable, volontaire, lisible et fiable. Un vassal n'est pas un allié ; un allié n'est pas un fardeau mais un supplément de souveraineté et de sécurité. Une alliance n'est ni une relation de parti à parti, ni une transaction : c'est une relation d'État à État et l'exercice d'une solidarité stratégique.

C'est dans cet esprit que nous réaffirmons notre attachement à l'Alliance Atlantique, née dans le sang de la Seconde Guerre mondiale et qui a connu sa seule invocation de l'article

5 en soutien aux Etats-Unis d'Amérique, ce qui a donné lieu à l'opération de l'OTAN en Afghanistan. Nous exerçons cette solidarité sur le flanc est, notamment en Estonie et en Roumanie. L'Alliance a évolué : les États-Unis demandent aux Européens de prendre davantage en charge leur propre sécurité. C'est le sens de la coalition des volontaires, prémice du pilier européen que nous appelons de nos vœux. Nous devons éviter tout déni du « burden shifting » américain, mais aussi toute brutalité : la sécurité de tous est en jeu. Renforcer le pilier européen renforce l'Alliance dans son ensemble.

Je remercie particulièrement le Danemark, qui a levé son opt-out sur la PSDC. Partis d'une position très atlantiste et d'une position très européenne, nous avons convergé: cela montre les évolutions fondamentales en cours, profitables à la fois à l'Alliance Atlantique et à l'Union européenne.

L'Union européenne a accompli des progrès immenses depuis la guerre en Ukraine : SAFE, EDIP, instruments inédits il y a encore quelques années.

Nous devons réduire nos dépendances et accélérer notre souveraineté européenne tout en respectant le principe de subsidiarité.

Il faut agréger la demande, opérer un choc de simplification pour produire plus, affirmer une préférence européenne et investir massivement dans l'innovation — le nouveau nerf de la guerre.

Nous, Européens, devons également réfléchir à la reconstruction d'une architecture de sécurité européenne lorsque cela sera à nouveau possible. Plus l'Europe sera puissante, plus elle pèsera dans l'équation stratégique, posera des dilemmes à ses adversaires et sera un bon allié.

Des efforts de réarmement disjoints seraient coûteux et inefficaces ; nous avons une **obligation de cohérence.**

Enfin, sur les partenariats : la France n'emploie pas ce mot à la légère, surtout lorsqu'il est qualifié de « stratégique ».

Un partenariat est une parole donnée, fondé sur la fiabilité. Nous disons ce que nous pouvons faire et nous faisons ce que nous disons. C'est particulièrement important face à l'accélération de la conflictualité.

Nous l'avons démontré en Europe, mais aussi au-delà : dans l'Indo-Pacifique, où nous disposons de partenaires solides avec lesquels nous exerçons ensemble notre

souveraineté et faisons respecter le droit international, dans l'Arctique, ou encore dans la mission de liberté de circulation dans le détroit d'Ormuz, menée avec des partenaires élargis dans une logique de désescalade.

C'est le même esprit qui guide notre action sur les sanctions, la flotte fantôme ou les garanties de sécurité que nous préparons pour l'Ukraine en vue d'un accord de paix ou d'un cessez-le-feu.

C'est toute cette logique — de la souveraineté à l'alliance et aux partenariats — que nous devons construire ensemble : États, sociétés civiles, industries et toutes les parties prenantes représentées ici.

Être capable de penser la guerre de demain, c'est être capable d'y faire face et de la prévenir.

Nos pays souverains, respectueux du droit international, fidèles à leurs alliances et fiables dans leurs partenariats libres travailleront ensemble. Nous n'aurons alors jamais à nous soumettre ni à désespérer.

C'est sur cette note de **détermination** — **ni pessimisme excessif, ni optimisme excessif** — que je déclare ouverte la troisième édition du PDSF.

Je vous remercie.

Contactés médias

Cabinet de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants

midarm.communication.fct@intradef.gouv.fr

01 42 19 30 25

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

media@dicod.fr

09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense

DICOD

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

60 boulevard du général Martial Valin

CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15